

## **Information publique d'urgence (IPU)**

### **Responsable du cours :**

Organisations des mesures d'urgence de Terre-Neuve et du Labrador (OMUTNL)

### **Restrictions quant aux participants :**

Ce cours est offert aux personnes qui sont désignées comme porte-parole pour la municipalité, le ministère ou l'organisme. Pour cette raison, seule les personnes identifiées comme tel seront acceptées pour le cours.

### **Description du cours :**

*Durée : 3 jours*

Le cours couvre les plans de communications, les processus et techniques d'entrevue, les équipes d'information, les questions reliées aux enquêtes publiques, les conférences de presse et les communiqués de presse. Ce cours est offert en collaboration avec Jim Stanton & Associates.

### **Cours préalables :**

Plans et opérations d'urgence (POU)

### **Taille de la classe :**

16

### **Frais :**

- 100 \$ pour : fonctionnaires municipaux : employés du gouvernement provincial, groupes de radioamateurs, services des incendies, de la police, etc.
- 300 \$ pour les groupes du secteur privé.  
\*\*Les chèques devraient être faits à l'ordre du Newfoundland Exchequer Account et doivent être envoyés avec votre demande d'inscription.

**Point d'accès :**

Paul Peddle  
Spécialiste en formation  
Organisation des mesures d'urgence de Terre-Neuve et du  
Labrador (OMUTNL)  
Ministère des Affaires municipales et provinciales  
50 rue Parade  
B.P.8700  
St. John's, TNL  
A1B 4J6